

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 27 avril 2026

Paul Gallaud élu à la présidence du métier Lavage automobile de Mobilians pour la mandature 2026-2030

À l'occasion de son Assemblée générale, le métier Lavage automobile de Mobilians a procédé au renouvellement de son Bureau. Paul GALLAUD, dirigeant d'un groupe de 9 centres de lavage, a été élu Président pour la mandature 2026-2030.

Membre du Bureau national depuis 2022 en qualité de Président Lavage de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il s'est imposé comme un acteur clé sur les enjeux de sobriété en eau et de recyclage. Référent du Bureau sur ces sujets, il préside la commission AFNOR dédiée à la normalisation des eaux de recyclage du lavage et pilote, au nom du métier, l'étude nationale sur les systèmes de recyclage, cofinancée par Mobilians et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Son élection intervient dans un contexte marqué par l'intensification des restrictions d'usage de l'eau, qui mobilisent fortement la profession depuis plusieurs années.

Le métier Lavage tient à saluer l'engagement de Jean-Luc COTTET, qui a présidé le métier durant les trois dernières mandatures.

Dans un contexte particulièrement exigeant, marqué par l'émergence puis l'intensification des restrictions d'eau, il a su porter avec constance la défense des professionnels, tout en contribuant à faire reconnaître auprès des pouvoirs publics la spécificité et la sobriété des centres de lavage. À l'initiative des premières réponses structurées de la filière, il laisse aujourd'hui un cadre d'action consolidé pour les années à venir.

Jean-Luc COTTET, également Président de l'ACLI, membre associé de Mobilians, continuera de siéger au Bureau afin d'accompagner le nouveau Président dans ses missions.

Une mandature au cœur des transformations du secteur

À l'occasion de son élection, Paul GALLAUD a déclaré : « Les enjeux liés à l'eau sont désormais au cœur de notre activité et appellent des réponses structurées, durables et techniquement fondées. Notre responsabilité collective est de démontrer que les professionnels du lavage sont pleinement engagés dans une gestion sobre et responsable de la ressource, tout en défendant la pérennité de nos entreprises. »

Le Bureau poursuivra ses travaux autour de priorités claires : gestion des arrêtés préfectoraux et anticipation des restrictions d'eau, promotion d'un contrat stratégique de filière, réflexions sur la sobriété, le recyclage de l'eau et les nuisances sonores qui constitueront quelques-uns des chantiers majeurs du début de mandature.

Dans un environnement réglementaire et environnemental en forte évolution, le métier Lavage de Mobilians entend poursuivre son action pour défendre les intérêts des professionnels et accompagner la transformation du secteur.

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.